

## LA SPIRITUALITÉ DE JACQUELINE PASCAL

Pierre MAGNARD

Les premiers mouvements pour se convertir à Dieu que la grâce donne à une âme sont comme une étincelle de feu allumée sur un pavé glacé où les vents soufflent de toutes parts et qui s'éteint bientôt s'il ne plaît à Dieu de la conserver.

Ces mots qu'Arnauld d'Andilly prête à l'abbé de Saint-Cyran expriment parfaitement le mystère d'élection qui devait conduire Jacqueline Pascal de la rencontre fortuite de 1646 au grand embrasement, où se devait consumer son existence le 4 octobre 1661, alors qu'elle avait trente-six ans. Certes, on avait déjà remarqué dans l'adolescence « d'heureux commencements » ; pourtant Gilberte nous dit de sa cadette qu'elle avait alors « un grand éloignement et même du mépris [pour la religion, (au sens de profession religieuse)], parce qu'elle croyait qu'on y pratiquait des choses qui n'étaient pas capables de satisfaire un esprit raisonnable ». Ces « commencements » qui, selon le précepte cyranien, doivent se renouveler d'instant en instant, restent néanmoins le secret de Dieu : aussi ne saurions-nous avoir la prétention de rendre raison d'une *metanoia* aussi inlassablement poursuivie, non plus que de l'ascension qui devait faire, en ces quinze ans de montée spirituelle, de l'aimable muse, protégée par Richelieu et parrainée par Corneille, l'un des plus authentiques témoins de la doctrine de Port-Royal ; nous voudrions seulement montrer comment, à travers elle, une théologie en mal de fondements comme celle de Jansénius, enflammée par l'esprit de Saint-Cyran et roborée par la stricte observance de la règle bénédictine, trouve mieux qu'une preuve, trop prompte en ce domaine à infirmer ce qu'elle voudrait établir, le témoignage le plus propre à l'accréditer, celui des confesseurs de la foi.

Prise dans les rets trop courts du discours logique, qui doit procéder de prémisses claires et distinctes, la doctrine de la grâce efficace, qui implique la double considération de l'infinie bonté et de l'infinie puissance de Dieu, semble vouée au malconfort de la contradiction, et la miséricorde divine se

trouve jugée à l'aune d'une justice humaine. Or choisir, c'est toujours errer, si l'on en croit l'étymologie du mot « hérésie ». De l'infini, on ne peut dire qu'il est cela et non autre chose, car étant infini il est cela mais il est aussi autre chose. Distinguer en Dieu entre ses attributs revient à sacrifier aux exigences du discours théologique son objet propre. Est-il quelque bien qui ne soit don gratuit de Dieu ? La grâce serait-elle encore divine si l'on y pouvait résister ? On fait montre d'un sens bien aigu de la chicane à requérir une « grâce suffisante » qui ne suffirait qu'à disculper Dieu, devant le tribunal de la raison humaine, de la perte de ceux qui se damnent. Pour une âme simple et droite, qui ne donne pas indûment dans la spéculation, la question ne se pose pas de savoir si l'on est libre d'une liberté exempte de nécessité, quand renaît à chaque instant l'exigence de dépouiller son cœur de tout attachement charnel pour le disposer aux mouvements de l'esprit. Seul le succès de la grâce peut juger de son efficace et décider si ces « horribles attaches » étaient irrésistibles. Quelque temps impatiente et entravée, la démarche de Jacqueline est bientôt si alerte que nous assistons moins à une lutte qu'à une course, dont nous tenterons de suivre la trace à travers les écrits qu'elle nous a laissés, telle cette lettre du 3 octobre 1656, toute d'allégresse et d'élan :

Encore que la voie étroite paraisse difficile à l'entrée, l'amour de Dieu l'adoucît bientôt et la rend si spacieuse, qu'au lieu que d'abord à peine on peut y entrer, on vient ensuite à y courir avec une facilité sans aucune comparaison plus grande que dans la voie large du siècle, parce que Dieu même nous soutient et nous porte dans sa voie, au lieu que dans l'autre sa main toute-puissante s'appesantit toujours sur nous de plus en plus. (Éd. Victor Cousin p. 282).

Admirable symbolisation spatiale, dont les connotations existentielles ne sauraient échapper ! Pesanteur et grâce, chute et élévation, bassesse et grandeur scanderont l'effort jamais relâché de la convertie qui sait que l'on ne peut s'arrêter en chemin et que ne pas monter c'est tomber.

Des commencements laborieux comme si le souffle manquait, un pas qui se fait plus léger à mesure qu'il s'élève comme s'il s'arrachait peu à peu à l'attraction des puissances d'en-bas, une respiration toujours plus ample et un cœur dilaté, voilà ce que déjà promettait le roi David en ce psaume : « Lorsque le cœur s'élargit, on court dans la voie des commandements et des conseils ». Saint Benoît en reprend l'augure dans le prologue de sa Règle : « A mesure que l'on progresse dans la vie religieuse..., le cœur se dilate, on court dans la voie des commandements de Dieu, rempli d'une douceur ineffable de dilection ». Saint-Cyran s'en souvient dans ses lettres : « C'est Jésus-Christ qui donne les saintes pensées [...] qui font courir dans ses voies après l'odeur de ses parfums ». Cette expérience spirituelle, confirmée par la tradition la plus ancienne, interfère avec les thèses de Jansénius, y trouvant son commentaire théorique, représentant pour elles en retour l'épreuve de vérité. Si le courant ascétique capte et absorbe le courant janséniste, le confluent n'est autre que la doctrine cyranienne du *Cœur Nouveau*, qui fut à l'origine de la méditation de Jacqueline et qui inspire son oraison de chaque jour. Notre propos sera de retracer les grands traits de cette spiritualité en

dégageant à l'occasion les implications théologiques.

Le point focal en est le « cœur nouveau » que Dieu nous donne en échange de l'ancien, pour y être lui-même le principe de tous nos mouvements. Au plus profond de la personne, le cœur s'ouvre à Dieu et l'accueille, se dilate quand y croît la charité, grandit avec l'humilité, devient l'organe d'un vouloir neuf, capte les appels venus d'ailleurs, accède à des raisons que la raison ne connaît pas, s'applique à la componction qui prélude à la joie. Cette substitution d'un cœur à l'autre fait que notre âme se détache des objets sensibles et des biens charnels, que notre vouloir-propre s'efface devant celui de Dieu, que désormais ce n'est plus nous qui désirons, voulons, prions, agissons, mais Jésus-Christ qui désire, veut, prie, agit en nous. Autant dire que notre être n'a plus son centre en lui-même mais se trouve soudain centré sur Dieu même.

Une telle transformation implique trois présupposés : ce cœur nouveau est pure libéralité de Dieu ; conjointement, notre nature reste tributaire de ses premières inclinations ; en cette conjoncture, il n'y a que Dieu qui puisse en nous opérer notre libération. Trois règles de conduite en résultent : se défier absolument de soi ; pénétrer dans l'humilité par les humiliations ; entrer dans le silence de « l'esprit intérieur qui seul prie et gémit en nous ». Enfin ce corollaire théologique l'accompagne : la grâce native d'Adam qui mettait l'homme « en sa propre conduite » a fait place à la grâce médicinale de Jésus-Christ qui le met « en la puissance de Dieu », cette régénération constituant une nouvelle création.

Ce texte majeur, par l'influence qu'il aura sur Jacqueline et sur tout Port-Royal, exprime justement le « renouvellement » prêché dès 1627 par Saint-Cyran. S'il est ou non l'écho d'entretiens avec Jansénius lors de leur lointain compagnonnage à Camp-de-Prats, nous ne saurions le dire ; toujours est-il que nous avons là, sous la forme de schèmes moteurs, les thèmes qu'explicitèrent de manière systématique les trois livres de l'*Augustinus*. Cette convergence ne pourra pas ne pas se manifester quand paraîtra en 1641 l'ouvrage de l'évêque d'Ypres, et l'on conçoit que les adversaires de cette conception de la direction spirituelle qui, pour briser les automatismes imputables à l'accoutumance c'est-à-dire à la nature seconde, s'inspirait des « *revivals* » protestants, s'en soient plutôt pris à des thèses, plus vulnérables en leur forme même, qui pouvaient être considérées comme la théorie de ces pratiques nourries de la méditation du *Cœur Nouveau* ; Jacqueline eût été inconséquente si elle n'avait toujours épousé sans réserve ce qu'elle appelait « la vérité de saint Augustin ».

« Si tu commences, commence parfaitement, car les suites et les progrès d'une bonne vie vont à l'égal de la perfection qui se trouve dans le commencement. » Le mot est de saint Bernard, transcrit de la main de Saint-Cyran. Jacqueline l'aura médité, elle qui, dès sa lettre à Gilberte du 24 mars 1648, expose le thème du renoncement à tout vouloir propre, celui de la primauté du cœur sur l'esprit dans la connaissance des choses d'en-haut, celui enfin de l'initiative de Dieu dans les prières que nous lui adressons. Elle tente alors

d'obtenir le consentement de son père qui fait échec à son entrée à Port-Royal, douloureuse épreuve pour cette convertie qui, mue par la loi du tout ou rien, veut aller d'emblée jusqu'au bout de sa vocation. Qui l'appelle cependant ? Son cœur nouveau ou son cœur de chair ? Les obstacles rencontrés ne sont-ils pas suscités par la Providence ? « Dieu, dit Saint-Cyran, ne donne d'ordinaire rien de bon à ceux qui le préviennent. C'est à lui à nous prévenir... » Jacqueline devra se souvenir de la moralité de Naaman et des sept bains, selon saint Bernard : « Je tâcherai de ne pas le vouloir aussi, tant que [Dieu] ne le voudra pas », écrit-elle à Gilberte. Qu'il est difficile cependant d'admettre que ce généreux désir d'entrer en religion procède d'un vouloir propre ! Les lettres adressées de janvier 1650 à juin 1651 par la Mère Agnès à la postulante – le décès de son père interviendra le 24 septembre – attestent un combat intérieur toujours recommencé :

Je ne doute pas, écrit Mère Agnès, que quand il serait en votre liberté d'y entrer tout présentement, vous ne voulussiez vous assurer de nouveau de la volonté de Dieu et la regarder seule avant de suivre l'inclination qu'elle-même vous a donnée pour cela ; car il se fait toujours en nous quelque déchet de la grâce qu'il faut réparer en regardant toujours Dieu... vous êtes déjà religieuse... mais vous cesseriez de l'être si vous vouliez prévenir le temps de Dieu et le moment qu'il a mis en sa puissance et auquel il a attaché toutes les grâces qu'il vous veut faire en cet état.

Aux mains de la nature, la grâce connaît quelque déchet, car, Jansénius le dit en son *Liber proemialis*, un greffon peut être sain, il ne saurait tout de même régénérer la souche sur laquelle il est enté ; sur mauvais tronc, il finit toujours par s'étioler. Inscrite dans la durée naturelle, emportée par le train du monde, la grâce en subit l'inévitable dérive ; l'on en oublie que le temps de Dieu n'est pas celui de l'impatience humaine. Aussi la Mère Agnès reprend : « L'heure n'est pas encore venue ; il la faut attendre de Dieu avec une entière soumission à ses ordres, desquels dépend tout notre bien. » On agit à contre-temps, faute de s'être mis à l'heure de Dieu ; prétendre aller plus vite témoigne d'une volonté qui n'a pas en Dieu son origine ; l'accident sanctionne l'écart du vouloir et en accuse la divergence : « Il faut, continue-t-elle, suivre Dieu et se soumettre aux empêchements que sa providence permet qui arrivent ; il y a autant de mal à vouloir prévenir la volonté de Dieu, comme il y en aurait à ne pas la suivre quand elle est présente. » Malencontreuse ivraie dans le champ du Seigneur, la « volonté propre » compromet le moisson ; pour vivre, il la faut faire mourir, l'amener « à s'anéantir heureusement dans celle de Dieu » ; puisqu'elle est le « principe » de la « mort spirituelle », nous ne subsisterons que dans son annihilation, par cette mort de la mort.

On retrouve l'écho de ces méditations dans la longue relation que Jacqueline, enfin professe, tint à sa supérieure de la façon dont l'avait dirigée Mère Agnès, lors du conflit qui l'avait opposée à Blaise dans l'affaire de la dot. Ce document intrigue : tentative de justification aux yeux de la Mère Lecomte ? Plaidoirie en faveur d'un orgueil blessé d'avoir été admise à la manière des pauvres ? Détour d'une conscience scrupuleuse qui redoute

d'avoir secrètement satisfait à la nature ou même à quelque intérêt familial en s'inclinant devant la volonté de son frère ? Effort plutôt pour aller jusqu'au bout de cette dépossession de toute « volonté propre » :

Le premier soin [de notre mère], écrit-elle, était de me défendre absolument de faire aucun effort pour faire réussir les choses comme je le désirais... Tout ce qui n'est point fait par l'esprit de Dieu et par la charité est fait par la cupidité et tout ce qui est fait par la cupidité est péché.

D'emblée Jacqueline court aux extrêmes, s'interdisant tout recours à une voie moyenne : entre l'esprit et la chair, la grâce et la nature, le bien et le mal, pas de tiers indifférent. Le renoncement à toute « volonté propre » trouve sa raison dans cette loi du tout ou rien. Porter l'opposition à son paroxysme est le trait marquant de la seconde lettre à Gilberte que nous avons conservée de ce printemps 1648. Avec quel emportement Jacqueline ne tranche-t-elle pas ces « cordes », qui ne sont pas toutes d'imagination, qui l'attachent encore au monde ! Les liens de la grâce, nés de l'adoption divine, s'y substituent à ceux de la chair et du sang. Jacqueline et Gilberte ne sont réellement sœurs qu'en Jésus-Christ ; les relations de famille se bornent à « figurer » cette « alliance ». Heureux en cette « prison » du monde, celui qui n'est point dupe des attaches naturelles non plus que des signes sensibles, car toutes choses qui « parlent de Dieu à ceux qui le connaissent, le cachent à ceux qui ne le connaissent pas ». Une égarante ressemblance fait de l'image une idole aux yeux qu'affecte « cet aveuglement charnel et judaïque qui fait prendre la figure pour la réalité ». De ce monde fantasmatique issu de la déchéance, on ne saurait passer au réel que par la vertu d'une « régénération » aussi « gratuite » en son efficace que le fut la création, par laquelle Dieu nous fit passer du néant à l'être. Sans aller jusqu'à faire de la geste des sept jours une simple préfiguration de la régénération, sans se prononcer sur le néant dont le Créateur a tiré le monde, Jacqueline ne craint pas de dire que « le véritable néant » c'est le péché lui-même, « parce qu'il est contraire à Dieu qui est le véritable être ». Le mystère de la Création ne nous est accessible qu'à travers celui de la Rédemption qui le révèle et aussi l'effectue.

Nouvelle version du *felix culpa* ? Fidélité surtout à Jansénius. Puisque le péché n'a rien laissé subsister de la nature première, le monde n'est plus que comme s'il n'était pas, l'œuvre de Dieu est à refaire. Dès lors, tout est grâce en cette vie nouvelle qui ne doit plus rien à l'ancienne. Étrangère à la nature, cette pure libéralité de Dieu ne relève point de la durée ; d'instant en instant, Dieu en refait le don : « La continuation de la justice des fidèles n'est autre chose que la continuation de l'infusion de la grâce et non pas une seule grâce qui subsiste toujours. » Subsister en effet ferait référence aux lois de la nature et au principe de l'inertie. Aussi ponctuel que la Création, le don de l'être dans la Rédemption toujours recommence. Ce qui ne peut être qu'absolument neuf échappe à la durée, ignore la coutume et la mémoire, place l'homme dans la totale dépendance de Dieu, exige de lui que tel un veilleur il fasse sans cesse « de nouveaux efforts pour acquérir cette nouveauté continuelle d'esprit ». « On ne peut conserver la grâce ancienne que par

l'acquisition d'une nouvelle grâce, poursuit Jacqueline dans la lettre à Gilberte du 5 novembre 1648, autrement on perdra celle qu'on prétend retenir. » On ne thésaurise pas dans l'ordre de la charité, on n'accumule pas de mérite, on ne garde rien par devers soi, on ne demeure pas davantage sur quelque acquis. Toute stase est mauvaise, tout arrêt est une chute et « l'on ne peut éviter de tomber qu'en montant plus haut » (Lettre à Gilberte du 1<sup>er</sup> avril 1648).

Une telle conception de la vie spirituelle exige la conversion perpétuelle, telle que la prêchait Saint-Cyran et la pratiquait Port-Royal dans le respect de l'observance bénédictine et cistercienne rétablie par Mère Angélique. La suite des écrits de Jacqueline témoigne, par la gradualité de la démarche qu'elle présente, qu'elle avait su dresser en son cœur cette « échelle de Jacob » qu'évoque saint Benoît au chap. VII de sa Règle : « On descend par l'élévation et l'on monte par l'humilité. L'échelle en question, c'est notre vie en ce monde que le Seigneur dresse vers le Ciel, si notre cœur s'humilie. » Sans prétendre retrouver dans les vestiges d'une correspondance l'explicitation des douze degrés d'humilité, on y voit clairement que Jacqueline sut se mettre à l'école de la tradition ascétique, bien connue de Port-Royal par les traductions qu'Arnauld d'Andilly devait donner en 1652 des *Vies des Pères du désert* et des *Vies de plusieurs Saints* et en 1658 de *L'Échelle Sainte* de Jean Climaque, si souvent lue et méditée par la sous-maîtresse des novices. Par son intuition des tours et des détours du cœur humain, par sa perspicacité à déjouer les ruses de l'affectivité, par son souci aussi de constituer un alphabet des vertus, par son sens enfin de la gradualité de toute démarche spirituelle, Jean Climaque fit, aux yeux des moralistes classiques, figure de précurseur. Traduit dans la langue du grand siècle, il semble fournir leurs thèmes et jusqu'à leur vocabulaire aux textes épars de Jacqueline, au point de leur pouvoir fournir un fil conducteur. Si, bien sûr, les écrits de saint Augustin et ceux de saint Bernard restent à portée de main, les *Lettres chrétiennes et spirituelles* de Saint-Cyran, publiée en 1645 et 1647 par les soins d'Arnauld d'Andilly, sont d'une lecture quotidienne. Il convient aussi de faire une place aux livres du Père Jean-Baptiste de Saint-Jure, prédicateur de la Compagnie de Jésus, confesseur et directeur de conscience, fort lu à Port-Royal ; rappelons en particulier *L'Homme spirituel*, *Le Livre des élus ou Jésus Crucifié* pour les chrétiens qui aspirent à la perfection, le *Traité de l'union avec Jésus-Christ* pour les contemplatifs, *L'Homme religieux* qui déjoue les mille ruses par lesquelles la cupidité tâche de circonvenir la pauvreté et l'obéissance, enfin et surtout *La Vie de Monsieur le Marquis de Renty*, éditée en 1651 et rééditée en 1652, citée deux fois par Jacqueline, précieuse à quiconque se demande avec elle comment notre élévation dans le monde peut être le motif de notre abaissement devant Dieu.

A la convertie de 1648 la voie semble tracée : Jacqueline embrassera l'état religieux. La précipitation dont elle fait preuve alors dans son désir de courir droit au but, l'impatience qu'elle manifeste à chaque obstacle, le peu d'aménité qu'elle témoigne à ceux qui la contrarient, donne cependant à s'interroger sur une vocation qui cherche peu à connaître la volonté de Dieu

sur chacun d'entre nous. Nous avons vu quelle résistance, postulante et même professe, elle oppose aux directives de M. Singlin et aux conseils de Mère Agnès, tant elle restait attachée à sa volonté propre. Elle-même convient de la « chaleur » avec laquelle elle se défend, confesse par quels « procédés » qui « sentent l'esprit du monde » elle cherche à faire prévaloir ce qu'elle croit être le meilleur, fait preuve d'un sens de la chicane qui lui permet de biaiser sur les avis les plus sages, sans même s'en rendre compte. Au chapitre XIV de l'*Introduction à la vie dévote*, François de Sales recommandait de « ne pas se mettre en danger d'inquiétude, scrupule et superstition », fustigeant ainsi le goût des néophytes pour surenchérir sur leurs obligations, et demandait « instamment que l'on fût humble et que l'on ne pensât pas trouver la volonté de Dieu à force d'examen et de subtilité de discours ». A la « brève méthode » salésienne, la Mère Agnès et M. Singlin préféreront pour leur dirigée l'itinéraire ascétique.

« Le renoncement au monde est une haine volontaire et un reniement de la nature en vue de parvenir à ce qui est au-dessus de la nature. » Ce premier degré de l'*Échelle* de Climaque est le point de départ de l'effort raisonné qu'entreprend Jacqueline. Dans ses pensées sur le mystère de la mort de Jésus, elle écrira : « La première chose qu'il faut faire, c'est de sortir du milieu du monde pour mourir au monde ». Renoncer à toute volonté propre suppose donc d'abord que l'on meurt au monde, c'est-à-dire aux biens matériels, au sensible, à la vaine gloire, à « tous les intérêts aussi de la chair et du sang et de l'amitié humaine » (p. 126). Une connotation altière accompagne parfois ce renoncement qui devient « un grand mépris du monde et un dégoût presque insupportable de toutes les choses qui en sont » (p. 234). Parfois encore il s'agit d'une « aversion extrême des folies et des amusements du monde » (p. 236). Est-ce Dieu cependant que l'on met au-dessus de tout bien ou soi-même ? La sainteté ne réclame-t-elle pas que l'on méprise son mépris, que l'on surmonte son dédain ? Jacqueline tente de se rassurer en disant que si « son cœur doit être au-dessus de toutes les choses de la terre », cet « élément d'esprit n'est pas orgueilleux mais céleste » (p. 127). Pourtant une inversion des valeurs mondaines conduit à transposer notre quête de la gloire, non à la supprimer. Ne pourrait-on conquérir ses grades dans l'ordre spirituel, faute de pouvoir y prétendre au temporel ? Ce qui nous abaisse au royaume de la chair nous élève en celui de la charité, pour « nous faire prince au jugement de saint Bernard » (p. 241), et Jacqueline de revendiquer « cette principauté qui n'est point héréditaire » (p. 245). Une grande âme semble anéantir tout ce qu'elle touche, comme si tout se consumait au feu de sa passion ; en ce feu ne doit-elle se consumer et s'anéantir elle-même ? M. de Renty pose explicitement la question, lui qui ne troque pas noblesse du siècle contre noblesse du cœur mais se dit « roturier en grâce et en condition dans l'Église » (Saint-Jure, p. 83).

L'appel sera entendu. Le renoncement n'était qu'un premier degré. L'orgueil en fait sa demeure si l'on ne s'en détache. Il faut ne plus sentir la privation, que ce soit pour s'en attrister ou pour s'en réjouir ; tel est le propre de la « véritable indifférence » (p. 131). « On doit en toutes choses se

rendre neutre, disait M. Singlin, et se dépouiller de tout intérêt. » (p. 173.) Il ne suffit d'être pauvre de bien, encore faut-il l'être en esprit. Jacqueline avait trouvé en Climaque le commentaire de cette distinction : « Celui-là est grand devant Dieu qui pour se rendre riche en vertus renonce à son bien, mais celui-là est saint devant Dieu qui pour se rendre vrai pauvre d'esprit renonce à sa propre volonté. » (XVI, II.) De ce détachement, M. de Renty reste pour elle la plus proche et la plus saisissante image. En comprend-elle cependant la suggestion dans sa lettre à son frère du 19 janvier 1655, quand, vertu aidant, « la cuiller de bois et la vaisselle de terre » deviennent « l'or et les pierres précieuses du christianisme », la « vraie pauvreté » nous ayant « mérité cet honneur » qu'elle accorde aux « princes », et dénie aux « roturiers » selon l'esprit ? Équivoque transmutation qui nous rend en ce monde ce que nous prétendons avoir sacrifié. Ici indûment cité, M. de Renty disait :

Ma condition étant roturière dans le christianisme, je dois m'appliquer à [...] travailler aux choses les plus basses comme à remuer la terre, à maçonner et autres choses, puisque Dieu m'a donné par sa grâce l'industrie de quelques arts ; et je dois faire autant de cas de ces emplois que de celui du secours des âmes, regardant non les choses, mais la volonté de Dieu et ce qu'elle désire de moi. (p. 60.)

Six mois plus tard, la nouvelle sous-maîtresse des novices de Port-Royal aura, semble-t-il, fini par comprendre la leçon ; à Gilberte qui l'avait dû féliciter de son nouvel emploi, elle écrit : « Je ne doute pas que l'on ne vous l'ait fait plus grand qu'il n'est [...] mais c'est beaucoup pour moi qui n'ai cherché qu'à me cacher et qui ne suis capable que de faire quelque ravauderie dans une petite cellule ou de balayer la maison, car je suis fort experte en ce métier à laver les écuelles et à filer ; voilà ce que j'ai fort bien appris. » (p. 247-248.) Et un peu plus loin : « Je n'ai qu'à recevoir des autres ce que je leur dois donner ». La perspicacité de la Mère Agnès aura, sans doute, débusqué l'amour-propre qui se cachait dans une vertu extrême, qui n'était en sa première forme qu'intérêt déguisé : « Pour preuve que c'est plus vous-même que vous regardez là dedans – il s'agit encore de la dot – que l'injustice que la maison souffre, comme vous pensez, c'est que vous n'êtes pas émue de la même sorte de toutes celles qu'on nous fait. Je sais pourtant bien que c'est ce qui vous touche le plus, mais d'une manière qui vous regarde, car l'amour-propre se mêle partout. » (p. 183.) Plus de dix ans avant que l'on ne se dispute les copies de la Rochefoucauld et les maximes de Jacques Esprit, on lisait à Port-Royal *L'Homme criminel* de l'oratorien Senault, paru dès 1644. A une postulante, Jacqueline saura écrire le 3 octobre 1656 : « La seule dot qu'on exige de vous [est] un grand désir de servir Dieu et d'être toute à lui, en tâchant d'oublier toutes les créatures comme si elles n'étaient plus. » (p. 291.) La leçon a été entendue.

On ne saurait s'en tenir là. Ne pas monter c'est tomber. « Toutes les grâces que Dieu [nous] fait en [nous] donnant plus de lumière... n'empêchent pas qu'on n'agisse au monde comme du monde, c'est-à-dire que le propre intérêt marche toujours le premier. » (p. 183.) Mère Agnès incite sa dirigée à franchir le troisième degré selon Climaque, la retraite, faute de quoi



elle retomberait en deçà des deux premiers. Prêtant son lyrisme à l'higoumène du Sinai, Arnauld d'Andilly écrit :

La retraite est un abandonnement sans retour de tout ce qui s'oppose dans notre pays au dessein de piété que nous avons résolu d'exécuter. C'est un changement de mœurs que l'on ne fait point paraître au dehors, une sagesse inconnue, une prudence qui fuit le public, une vie cachée, un dessein secret, une méditation tout intérieure, un désir de choses basses et humiliantes, une passion forte pour les souffrances et les austérités, un solide fondement d'affection envers Dieu, une source seconde d'amour, un renoncement à la vaine gloire, un abîme de silence. (III, 4.)

Éteindre sa propre gloire pour ne plus briller que de celle de Dieu, voilà ce à quoi tend cette ferme volonté de ne plus paraître, quand on a fait de Dieu le principe même de toute sa vie ; autrement le changement de cœur n'est qu'imposture : on voudrait retrouver au plan spirituel ce à quoi l'on a renoncé au plan charnel. N'est-ce pas « traiter les choses de Dieu par l'esprit du siècle » ? La « cupidité de l'honneur » s'est bornée à prendre la place de la « cupidité du bien » (p. 172-173), quand on ne peut admettre que l'on entre au couvent sans dot. Un don ostensible assure au donateur la considération du monde ; qui souffre de ne le pouvoir faire montre, en ce reste de vanité, qu'« il est encore du monde » (p. 186). Désire-t-on au monde quelque chose qui ne soit vu, convoité, possédé par quelque autre ? L'intérêt que l'on porte à autrui n'est-il pas fonction des évaluations qu'il fait des choses, des êtres, de soi-même ? Franchir la clôture revient à s'arracher à cette précieuse intersubjectivité de l'homme de désirs. Que m'importe une possession que nul ne me jalouse ? Que m'importe mon image dans la conscience d'autrui quand nul ne se permet plus de me juger ? « O mon Dieu, s'écriait Gaston de Renty, quand est-ce que nous n'aurons plus de vue sur nous, que nous ne parlerons plus de nous et que toute vanité sera détruite ? » (p. 77.) La retraite, c'est l'impossibilité d'intérioriser le regard du monde et de se prévaloir de sa reconnaissance. Pour que Jacqueline ne pût s'enorgueillir de son sacrifice, il fallait que celui-ci n'eût de témoin que Dieu seul. Les vrais chrétiens sont cachés comme Dieu.

Le cloître c'est aussi l'obéissance. Jean Climaque définit ce quatrième degré comme « un parfait renoncement à son âme propre, lequel on fait voir à l'extérieur par les actions du corps [...] C'est un mouvement simple par lequel nous agissons sans discernement : c'est une mort volontaire [...] C'est un voyage qu'on fait en dormant. L'obéissance met la volonté propre dans le tombeau et ressuscite l'humilité [...] C'est une renonciation que l'on fait au discernement par une plénitude de discernement » (IV, 3). Apparaît ici la distinction de l'extérieur et de l'intérieur sur laquelle Saint-Jure bâtira toute sa *Vie de M. de Renty* : l'extérieur, ce sont les prescriptions quotidiennes, le règlement de la journée, l'économie parcimonieuse du temps qui passe, pour couper court à l'*acedia*, à l'ennui porteur de doute et générateur de divertissement, à la tergiversation, bref pour régler l'intérieur, en contenant les fluctuations de l'âme. Saint-Jure nous rapporte ainsi le strict emploi du temps de M. de Renty. Jacqueline s'en souviendra dans son *Règlement pour les*

*enfants de Port-Royal*. Celle-ci avait-elle dénombré avec Cassien la postérité de l'ennui, le mal du scrupule qui voit les grandes choses comme petites et les petites comme grandes, la certitude d'être prédestiné au mal, l'inertie du vouloir, la dissipation dans la rêverie, l'insatiable appétit de voir pour voir, l'incapacité enfin à demeurer en quelque lieu ? Toujours est-il qu'elle savait, avec son frère, comment le cœur se creuse à l'infini, quand on cesse un instant de l'ordonner à Dieu. Pour cela, quiconque n'a point le privilège d'une lumière supérieure, usera des moyens de la vie monastique, bref pratiquera l'obéissance qui soignera la cause en s'en prenant aux effets. En résultera l'échange des volontés, la mienne propre cédant le pas à celle de Dieu. Gaston de Renty disait « n'entrer pas plus aux choses que Dieu faisait par lui que si elles eussent été faites par d'autres ». Jacqueline commente :

Cela m'apprend à mourir à moi-même en toutes choses, même dans les plus innocentes, en sorte que je ne produise plus de moi-même aucune action, mais que tout ce que j'opérerai soit tellement produit par l'obéissance que je dois aux maximes du christianisme et aux supérieurs que Dieu m'a donnés, que l'on puisse dire véritablement que mon esprit n'est plus en moi et qu'il est en telle sorte séparé de mon corps que ce n'est nullement lui qui le fait agir. (p. 125.)

Pour ce qui semble indifférent et qui ne saurait l'être, si tout ce qui n'est grâce est péché, les supérieurs suppléent à la généralité des maximes, décidant en chaque cas. Pour ce qui semble loisible ou expédient, l'obéissance garde le dirigé de s'examiner outre-mesure, de balancer indûment, de se fier à ses élans, de se prévaloir de ses actions, bref de tout ce dont se recommande un vouloir propre :

Tous les bons désirs, tous les bons mouvements, les bonnes actions, écrit Mère Agnès à Jacqueline le 20 mars 1651, n'ont point de perfection et ne contribuent point à notre salut, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à ce point d'opérer la mort de la volonté qui s'anéantit heureusement dans celle de Dieu ; après quoi la résurrection ne peut manquer de suivre, qui donne la vie immortelle à cette âme qui a renoncé au principe de la mort spirituelle qui est la volonté propre. (p. 356.)

Si la volonté propre est principe de mort spirituelle, son anéantissement dans l'obéissance opérera la mort de la mort. Mourir à soi-même pour renaître en Dieu, exercice toujours recommencé contre les retours du vieil homme ! Ici encore Jacqueline se recommande de Climaque : « La marque véritable à laquelle nous pouvons reconnaître si la pensée de la mort est gravée dans le plus vif et le plus sensible de notre cœur est le détachement volontaire de toutes les choses créées et le parfait renoncement à notre propre volonté. » (VI.) Comment graver la pensée de la mort au plus vif de notre cœur ? Inspirées par la lecture du *Livre des élus* de J. B. Saint-Jure, les *Pensées édifiantes* ne cessent de conjuguer mort au monde et vie en Dieu :

Après que je serai séparée par ma mort au monde de toutes les appartenances de la corruption de la nature, il faut que je vive en Dieu seul et que je ne vive plus à rien de ce qui appartient à ma première vie. (p. 124.)

Dès lors, elle parle de « prévenir sa mort réelle par la mystique » et de mener désormais « une vie de mort » (*id.*), d'acquérir une « insensibilité qui la doit rendre immobile à tous les événements du monde » et de pratiquer « une abnégation entière de son esprit propre », ne devant « plus agir que par le mouvement de l'Esprit de Dieu » (p. 132). Des mortifications continues, qui créent « une habitude qui passe en naturel », Jacqueline puisait le secret dans *La Vie de M. de Renty* : « Il en vint à ce point de mortification parfaite que son corps était comme mort et insensible à toutes les choses, qui ne faisaient quasi plus d'impression sur ses sens, mangeant sans goût et disant lui-même que toutes les viandes lui étaient égales. » (p. 54.) Suspendre tous les sens jusqu'à celui du goût — Gilberte retiendra ce trait dans la *Vie* de son frère — n'ôte point toutefois les contraintes dont le maniement des choses temporelles, les charges de notre état, l'épreuve de la maladie, continuent à nous enchaîner : ces douloureuses attaches, il est vrai, ne sont plus « cordes d'imagination » mais « les clous » mêmes qui fixent l'homme à la croix du Christ (p. 137). « L'immobilité aux événements du monde » n'est point impassibilité stoïque ; participant aux souffrances de la Passion, elle expose à « toutes les choses du siècle » un homme qui n'est privé que du « pouvoir de s'en servir » (p. 142).

Cette mort au monde est donc active ; on doit la « continuer » par la vie nouvelle qui en est issue (p. 146). Que la maladie vienne à frapper, Jacqueline ne laisse passer aucune occasion d'éprouver sa conception agonistique de la souffrance et de la mort. L'inéluctable n'est-il pas le signe de la volonté de Dieu ? A l'occasion d'une grossesse de Gilberte qui semblait devoir lui être fatale, elle écrit le 31 juillet 1653 à Monsieur Périer :

J'ai cru qu'il ne fallait point s'opposer aux ordres [de Dieu] mais que nous devons nous jeter entre ses bras avec tout ce qui nous tient le plus à cœur [...] Lorsqu'il le veut, il faut faire par nécessité ce qu'on n'a pu faire volontairement.

Et de poursuivre comme si elle n'avait « plus d'espérance de sa santé », quelque « tremblement » qu'elle éprouve dès qu'on lui en vient porter des nouvelles :

Étouffons donc tous les sentiments de la nature qui s'opposent trop fortement à ceux que la foi et la charité nous doivent donner à ce sujet (p. 227-234).

Rapportant à la Mère Angélique de Saint-Jean, fille de Robert Arnauld d'Andilly, la mort de sa sœur Anne-Marie, elle-même religieuse à Port-Royal, elle ne voit que « sujet de consolation » dans la part active prise par la défunte à son dernier combat : on meurt comme on livre bataille ; en espérant d'en revenir mais sans souhaiter s'y dérober. Un malade est un pénitent, s'il sait changer ses passivités en action ; encore doit-il souffrir son mal comme il faut (p. 296-302), s'il veut faire de son lit l'autel où, selon le mot de M. de Saint-Cyran, il offre continuellement à Dieu le sacrifice de sa vie (p. 233). Précédant son frère, si tant est que la fameuse *Prière* soit de 1659, elle parle déjà d'un « bon usage de la maladie » qui nous « détache » de

toutes choses, pour ne plus penser qu'au « bonheur qui nous attend » et dont nous devons être entièrement « occupés » (p. 231). Et de conclure :

Faisons de bon cœur ce qu'il est nécessaire que nous fassions.

Par cette soumission active à l'événement, le vouloir n'est plus rapporté à soi mais à Dieu.

Une nouvelle étape dans l'itinéraire spirituel serait l'humilité ; c'est en fait, écrit Jean Climaque, « un abîme où nous nous perdons dans la vue de notre néant et cet abîme est impénétrable à tous les larrons spirituels de nos âmes » (XXV), pour ajouter, sitôt après, qu'elle est, à elle seule, toute une « échelle sacrée » ; en quoi il se rencontre curieusement avec saint Benoît qui au chap. VII de sa *Règle* distingue douze degrés d'humilité. Celle-ci est, pour Climaque, « un voile divin qui nous empêche de voir nos vertus »... « un abîme de dépréciation de soi-même inaccessible à tout voleur »... « une tour fortifiée en face de l'ennemi »... « la porte du royaume »... « la source du discernement »... « un tourbillon céleste qui peut aspirer l'âme du profond du péché et l'élever jusqu'au Ciel ». Elle nous fait « courir au devant des humiliations pour réprimer, frapper et anéantir la vaine estime de nous-même ». L'exercice militant de cette vertu sera la constante application de Jacqueline. Ce bon M. de Renty l'y convie : « Estimer n'être rien, n'avoir rien, ne pouvoir rien et ne valoir rien, mais être les rebuts et les balayures de la terre, avoir besoin de tout et ne s'attribuer aucune louange de quoi que ce soit. » (p. 65.) Et encore en cette comparaison qui eût plu à Bérulle : « Un atome au soleil est bien petit, mais je suis encore bien plus petit en la présence de Dieu, car je ne suis rien. » (p. 70.) L'humilité peut seule en effet rendre le pécheur au sentiment de son néant devant son juge, la créature à la conscience de son néant devant son Créateur, double « néant où il faut que le chrétien arrive pour surgir » pur devant Dieu (p. 67). Directeur de conscience, Jacqueline, dans une lettre du 3 octobre 1656, prescrit :

une humilité qui vous porte à choisir pour vous-même ce qui sera toujours le plus vil et qui vous fasse embrasser avec joie toutes les humiliations qui vous arriveront de la part de qui que ce soit. (p. 294.)

L'humeur altièrre de la postulante et de la novice de 1651 a trouvé sa discipline. L'humilité, voilà la pauvreté en esprit, le vrai détachement, la juste appréciation de soi ; elle est toute l'échelle sainte car elle conduit à son sommet, l'anéantissement de soi.

Se souvenant du *Buisson ardent* de Nicolas Caussin, Gaston de Renty écrivait : « Si le feu demande de la matière ce dépouillement universel pour pouvoir se communiquer à elle, à combien plus forte raison Dieu qui est un esprit infiniment pur [...] exigera-t-il de l'homme ce dénuement général, cette mort et cet anéantissement à soi et à toutes choses pour se donner et s'unir à lui ? » (p. 402.) Semblablement, Jacqueline a voulu mourir et s'anéantir à tous les biens de la fortune, à tous les plaisirs de la vie, à l'honneur et aux qualités de sa naissance, au prestige de ses dons intellectuels, à la gloire même de ses éclatantes vertus ; bref, elle a eu le projet d'abdiquer

toute volonté-propre et tout amour de soi pour s'élever à ce « discernement », placé si haut par Climaque en son *Échelle* (XXVI) et dont Saint-Cyran faisait l'une des prérogatives du *Cœur Nouveau*.

Comment dès lors comprendre l'ultime combat de cet itinéraire, cette confuse querelle du Formulaire, devenue bataille pour une vérité à laquelle elle crut devoir porter témoignage jusqu'au sacrifice de sa vie ? Comment rendre compte de tant d'incertitudes, de doutes, de tergiversations, quand un règlement précis de soi promettait d'en faire en toute rencontre l'économie ? Comment expliquer cette fronde qui l'opposa à ses directeurs et à ses supérieurs, ses repentirs une fois qu'elle y fut soumise, cet appel direct au tribunal de Dieu ? S'agit-il en cette âme altière de la résurgence d'un amour-propre que l'on pourrait croire extirpé, ou bien faut-il y voir la queue de comète de l'aérolithe qui achève de se consumer ?

Nous ne reviendrons pas sur l'origine du Formulaire établi le 1<sup>er</sup> février 1661 par l'Assemblée du clergé convoquée par ordre du Roi, soumis à la signature de tous les clercs et religieuses par un arrêt du Conseil d'État du 14 avril, reçu et adopté aussitôt par la Sorbonne. Le 8 juin, les grands-vicaires du Cardinal de Retz donnèrent un premier mandement prescrivant la signature « dans le sens de la croyance pour le droit et du silence respectueux sur le fait » (Besoigne, I, V, 429). Ils suivaient en cela la distinction d'Antoine Arnauld qui, dès 1654, avait répondu au Père Annat que si le pape avait justement condamné les cinq propositions au sens hérétique, ce sens n'était nullement celui de Jansénius – voilà pour le droit – et que seule la première se trouvait textuellement dans l'*Augustinus*, dans un contexte qui la rend d'ailleurs justement orthodoxe, qu'il serait très aisé enfin de tirer de l'*Augustinus* cinq propositions nettement contraires aux propositions condamnées – voilà pour le fait. Arnauld prit la défense du mandement, auquel Pascal lui-même aurait prêté sa plume, et conseilla de signer à ces conditions sans autre restriction. Cet aménagement, qui ne devait prévaloir au-delà du printemps, était tout à l'avantage de Port-Royal ; il ne put cependant empêcher de véritables déchirements de conscience chez les religieuses. Celles-ci pourtant n'avaient, en général, pas ouvert l'*Augustinus* et n'étaient point au fait de ces querelles théologiques, dont leur discipline même contribuait à les garder. Elles ne demandaient à leurs directeurs qu'un règlement de leurs scrupules : or les docteurs les plus persuadés de l'orthodoxie de Jansénius, Arnauld en tête, croyaient que l'on pouvait signer en conscience. L'heure, toute proche sans doute, n'est pas encore venue de la censure des grands-vicaires par le Conseil ni de leur rétractation. Comment dès lors comprendre la tempête qui devait souffler sur la communauté et emporter Jacqueline ?

Manifestement les religieuses eussent souhaité qu'on les tint à l'écart d'un débat pour lequel elles convenaient n'avoir aucune compétence. Du fait, il ne leur appartenait pas de juger ; pour le droit, elles s'en remettaient au magistère. Du texte d'une profession de foi, on demande qu'il soit parfaitement simple et qu'aucune équivoque ne l'entache ; le libellé du Formulaire, relevant du compromis, ne distinguait point suffisamment : cette

confusion voulue levait peut-être les objections de docteurs rompus aux controverses, elle n'ôtait pas les douloureux scrupules de moniales plus expertes dans l'examen de conscience que dans les exercices dialectiques ou les arguties juridiques. Promptes au soupçon, elles étaient portées à craindre quelque ruse du démon : à travers les cinq propositions n'était-ce pas la doctrine de la grâce efficace que l'on mettait en cause, à travers Jansénius saint Augustin ? Dépourvues au demeurant de tout orgueil intellectuel, elles ne demandent pas qu'on les éclaire mais seulement qu'on les assure ; en peuvent témoigner ces lignes d'une lettre collective à un théologien : « Puisque nous sommes, Monsieur, en un temps où l'on ne peut sauver la vérité, sauvez au moins nos consciences par la force de vos conseils et par le pouvoir de votre charité et de vos prières. » (Besoigne, I, V, p. 431.) On ne saurait donc voir une fronde ni une contestation à l'égard du magistère dans ce qui fut en réalité un drame de la sincérité : la signature requise des religieuses heurtait en elles non pas une intelligence de la théologie de la grâce, à laquelle elles ne prétendaient nullement, mais la motion même qui quotidiennement les faisait agir et vivre. La moindre remise en cause de l'invincibilité de la grâce emportait en elles toute certitude. En prise directe sur le vouloir divin, le cœur nouveau ignore les démultiplications d'un esprit qui délibère, les détours et les relais dont use le libre examen. A moins de tomber dans le maximalisme de Barcos, on ne peut au nom de la volonté de Dieu admettre que l'efficace en puisse être suspendu.

Jacqueline était restée assez tard dans le monde pour être au fait du débat théologique et pour donner avec Angélique de Saint-Jean une âme à ce refus du compromis, témoin la lettre bouleversante qu'elle adressait début juin à celle-ci [à l'intention en fait d'Antoine Arnauld]. D'emblée l'ambiguïté du mandement est dénoncée ; on eût préféré qu'il fût pire, car il n'eût point alors fait prendre à certains leur lâcheté pour du discernement. On eût voulu qu'il mît la conscience en sûreté ; il révèle par son caractère inopportun que la vérité n'est point simple affaire de prudence, à tel point que son apparente sagesse engendre le trouble et non la quiétude :

Il n'y a que la vérité qui délivre véritablement, et il est sans doute qu'elle ne délivre que ceux qui la mettent eux-mêmes en liberté, en la confessant avec tant de fidélité qu'ils méritent d'être confessés eux-mêmes et reconnus pour de vrais enfants de Dieu (p. 318).

L'humble moniale qui pensait devoir, en ce domaine plus qu'en tous, s'en remettre à l'autorité de ses supérieurs, découvre avec stupeur qu'il est des temps où le moindre croyant a la doctrine en charge :

Je sais bien qu'on dit que ce n'est pas à des filles à défendre la vérité ; quoiqu'on pût dire, par une triste rencontre du temps et du renversement où nous sommes, que puisque les évêques ont des courages de filles, les filles doivent avoir des courages d'évêques. (p. 323.)

Insubordination de la volonté, dira-t-on ? Non pas car le lien qui fait l'Église est moins d'obéissance que de foi et de charité. Et Jacqueline d'affirmer qu'elle est prête à mourir d'aussi bon cœur pour le respect de la hiérarchie que pour la confession de sa foi. Orgueil de l'esprit ? Pas davantage.

Jacqueline ne s'érige jamais en docteur, mais elle voudrait que l'on convînt que le mandement n'est recevable ni dans sa forme puisqu'il se fait par l'autorité du roi, ni dans sa fin puisqu'en ne distinguant pas suffisamment le droit et le fait, il conduit à ériger le moindre clerc en juge dans un débat d'exégèse textuelle où il n'a rien à voir. Pourtant « si ce n'est pas à nous à défendre la vérité, c'est à nous à mourir pour la vérité » (p. 323). La distinction est d'importance, qui fait l'humilité et la force du témoignage. Soumise à l'interrogatoire de l'un des grands vicaires, Jacqueline y répondit avec une simplicité et une vigueur qui firent l'admiration de son censeur. Quelque totale que soit l'adhésion aux dogmes de l'Église, nul ne saurait être tenu de signer le Formulaire. C'est à Port-Royal de Paris la position de Pascal quand il défaille et croit mourir en voyant ébranlés ceux qui, selon lui, doivent être les défenseurs de la vérité ; c'est aux Champs celle de Jacqueline quand elle « sent qu'il faudra qu'elle succombe » si ceux-mêmes que le miracle a désignés pour la défense de la vérité s'y dérobent. Le 22 juin, la dernière avec la prieure du Fargis, elle se résoudra à signer après avoir assorti le mandement d'une « tête » et d'une « queue », comme dit Besoigne, d'un préambule et d'un codicille qui en annulent l'effet pervers, pour n'en faire que le « témoignage de la sincérité de sa foi et de sa parfaite soumission à l'Église ».

*Coacta feci*, pensera-t-on. Ce serait se tromper, comme le montre le dernier acte. Si, après avoir vu le 9 juillet le mandement cassé par le Conseil du roi, le 1<sup>er</sup> août ce même mandement condamné par Rome, et bientôt les grands-vicaires désavoués par Retz, elle succombe le 4 octobre, ce n'est point regret ou repentir d'avoir signé, mais pour porter témoignage, en son sacrifice, que « la foi embrasse plusieurs vérités qui semblent se contredire », que « la source de toutes les hérésies est l'exclusion de quelques-unes » et que la cause des objections qu'on nous fait est l'ignorance que nous tenons les unes et les autres (Pascal, *Pensées*, 733). Si l'exposé *more geometrico* surprend la bonne foi de Jansénius, c'est que l'ordre des raisons ne peut tenir dans une même chaîne des vérités qui s'opposent. Mieux que quiconque, Jacqueline sait que la justice de Dieu ne saurait limiter sa puissance ; que, si rien n'est possible sans la grâce, avec elle tout est possible ; qu'on n'est jamais plus libre que lorsque par son secours on est entièrement déterminé. Scandaleuse vérité que celle qui met à la question notre raison dès que nous prétendons la plier au *discrimen* de la logique ! Scandaleuse vérité que celle qui exige que l'on défère à l'autorité de l'Église sans pour autant consentir aux manquements du ministère ! Ce scandale, Jacqueline nous rappelle seulement qu'il est celui de la Croix.

Le lourd in-folio laissé par Jansénius méritait-il tant de censures ? Il fut la pierre d'achoppement des théologiens de son temps. Mieux qu'un docteur, Jacqueline par son sacrifice en délivre le message : à aucun prix l'on ne saurait disjoindre des vérités qui, pour être répugnantes, ne laissent pas de subsister dans un ordre admirable. Versant abrupt du christianisme, version abstruse de la doctrine, formulation paroxystique de ses tensions, mise à l'épreuve de ses contrariétés, la théologie de Jansénius a trouvé son témoin qui l'arrache à la vindicte des censeurs pour la rendre à l'orthodoxie. Ce fait

méritait d'être relevé. Le panégyrique cependant ne sied pas à Jacqueline ; sa fierté le dédaigne, son humilité le refuse, son honneur y répugne, car son honneur c'est en définitive l'honneur de Dieu.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

### 1) POESIES, LETTRES ET OPUSCULES DE JACQUELINE OU ÉCRITS LA CONCERNANT

COUSIN (Victor), *Jacqueline Pascal*, Paris, Didier, 1845. Les références que nous donnons renvoient à cet ouvrage.

*Lettres, opuscules et mémoires de Madame Périer*, éd. Faugère, Paris, Vaton, 1845.

« La Vie de Jacqueline par Gilberte », in *Blaise Pascal, Œuvres complètes I*, éd. J. Mesnard, Desclée de Brouwer, 1964.

Pour la période allant de 1638 à 1654, voir *Blaise Pascal, Œuvres complètes II*, éd. J. Mesnard, Desclée de Brouwer, 1970.

### 2) SUR PORT ROYAL

FONTAINE (Nicolas), *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, I-II, Utrecht, 1736.

BESOIGNE (Jérôme), *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, I-VI, Cologne, 1752.

### 3) OUVRAGES DE LECTURE COURANTE A PORT-ROYAL AU TEMPS DE JACQUELINE

AUGUSTIN (saint), *Opera D. Aurelii Augustini Hipponensis episcopi et doctoris praecipui*, I-VI, Anvers, Plantin, 1577.

*Breviarium parisiense ad formam sacrosancti Concilii Tridentini restitutum*, 2 vol., Paris, 1643.

*Heures de Port-Royal : office de l'Église en latin et en français*, Paris, 1650.

JANSÉNIUS (Cornelius), *Tetrateuchus sive commentarius in sancta Jesu-Christi Evangelia*, suivi de *Series vitae Jesu-Christi juxta ordinem temporum*, Paris, 1643.

JANSÉNIUS (Cornelius), *De interioris hominis reformatione Oratio*, Paris, Vitray, 1640. Trad. française par Robert Arnauld d'Andilly, Paris, 1642.

*Ordo officii divini recitandi juxta ritum Breviarii Romani*, Venise, 1650.

SAINT-CYRAN (Jean du Vergier de Hauranne, abbé de), *Lettres chrétiennes et spirituelles*, éd. Robert Arnauld d'Andilly, Paris, 1645-1647.

SAINT-JURE (J.-B. de), *La Vie de Monsieur de Renty*, Paris, 1651.

SENAULT (J.-F.), *L'homme criminel ou la corruption de la nature*, Paris, Veuve Jean Camusat, 1644.

### 4) ÉTUDES CONSACRÉES À JACQUELINE

MESNARD (Jean), « Blaise Pascal et la vocation de sa sœur Jacqueline », in *XVII<sup>e</sup> siècle*, 1951, n° 11, p. 69-92 ; et 1952, n° 15, p. 373-396.